



## CLIPPER

### Fonds Commun de Placement d'Entreprise

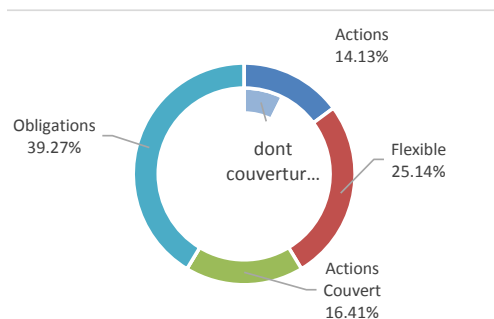
#### Fiche technique

Forme juridique	FCPE Art. L214-164
Classification (Banque de France)	Mixte
Société de gestion	Finance SA
	depuis le 27 novembre 2015
ayant succédé à	Agicam
Objectif de gestion	

Le FCPE a pour objectif sur un horizon de 5 ans minimum d'apporter une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence. Le FCPE sera investi en permanence sur les marchés de taux d'un ou plusieurs pays de la zone euro. Son exposition maximale au marché actions est de 15%. Le FCPE investit sur des OPC.

Indicateur de référence	90% EONIA capitalisé + 10% CAC 40 dividendes réinvestis
Dernière VL du mois	29 mars 2018
VL	115.4
Actif Net du FCPE	4.8 M€
Durée de placement recommandée	5 ans
Date de création	1 août 2002
Première VL publiée	100
Commission de souscription	2,75% ttc max
Commission de rachat	néant
Frais de gestion	1,20% ttc max
Affectation des résultats	Capitalisation
Fréquence de Valorisation	Hebdomadaire, le vendredi
Dépositaire	Caceis Bank France
TCCP	Prado Epargne
Centralisation des ordres	Jusqu'à J-1

#### Allocation



Sources des données : Bloomberg, Finance SA

#### Achats

#### Ventes

FCP Axiom Long Short	Obligations : AXA, Aviva CNP, Coface
----------------------	--

#### Performances

	mois	2018	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	-1.01%	-0.70%	3.54%	-1.37%	1.64%
Indicateur de référence	-0.28%	-0.29%	0.72%	1.08%	5.16%

Sources : Finance SA, Agicam, Bloomberg

Finance SA a repris la gestion de ce FCPE le 27 novembre 2015

#### Compte-rendu d'investissement

L'allocation d'actifs de votre FCPE est très diversifiée et :

- privilégie des fonds gérés par des sociétés de gestion entrepreneuriales françaises
- complète l'analyse financière classique avec des critères extra-financiers (Environnement, Sociaux et Gouvernance ou ISR).

*Bis repetita* en mars : les marchés sont excités, dans un contexte de défiance alimentée par les tweets intempestifs du président américain. C'est la guerre commerciale qui est maintenant déclarée, à l'acier européen et par ricochet l'industrie automobile, allemande en particulier. Puis ce sont les Chinois qui sont le coeur de la cible. Le mal est fait, après les craintes de surchauffe, les pays, secteurs et sociétés exportateurs subissent de plein fouet les anticipations d'un ralentissement drastique des échanges et partant de la croissance mondiale.

Le secteur bancaire européen n'est pas en reste avec l'instabilité politique en Italie et le dossier Deutsche Bank qui empoisonne les esprits. Enfin, la poursuite de la tourmente sur les valeurs de la technologie américaine a maintenu ce compartiment de la cote sous forte pression.

Peu d'opérations sur votre FCPE durant la période sous revue.

La baisse des marchés a été quelque peu accentuée sur les sociétés de moindre capitalisation qui ont rendu en mars une partie de leur forte surperformance de 2017. Ainsi notre couverture, positionnée sur l'Eurostoxx50 ne l'a pas totalement amortie.

Autre impact défavorable sur le mois, l'annonce d'un remboursement anticipé d'obligation Aviva dans des conditions non contractuelles qui a pesé sur les obligations des banques et assureurs. Après avoir fait volte-face, la situation revient peu à peu à la normale. Nous en avons profité pour céder nos titres en direct (non concernés par cet épisode) pour augmenter la diversification de notre fonds sur une stratégie d'arbitrage sur actions. Le fonds se positionne ainsi de façon opportuniste pour le 2<sup>o</sup> trimestre.

Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs, elles ne sont pas non plus des garanties sur les rendements à venir. Cet opcv est investi sur les marchés d'actions. Sa valeur liquidative, qui dépend de la valorisation des titres détenus en portefeuille, peut de ce fait être soumise à des fluctuations importantes à la hausse comme à la baisse. Le prospectus attirant l'attention sur les facteurs de risques inhérents à tout investissement en actions est mis à votre disposition auprès de Finance SA.